

---

## Le Département de la Sarthe et EDF partenaires dans la lutte contre la précarité énergétique

Faciliter l'accès à l'énergie et faire qu'il ne soit pas un facteur aggravant des situations de précarité constitue un véritable enjeu de cohésion sociale sur les territoires.

Lundi 26 septembre 2016, **Dominique LE MÈNER**, Président du Conseil Départemental de la Sarthe et **Alain LE MAISTRE**, Directeur EDF Commerce Ouest signent une convention annuelle de partenariat en faveur du Fonds de Solidarité pour le Logement,

Le Département, gestionnaire du Fonds de Solidarité Logement, et EDF contribue à abonder un fonds de solidarité qui permet de venir en aide à les familles en difficulté. Au-delà d'une contribution financière pour régler leurs factures énergétiques, des actions de sensibilisation aux économies d'énergie sont menées en Sarthe : ateliers de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, appartement témoin, distribution de matériel économe...

### Les objectifs de la convention :

- apporter une aide d'urgence aux personnes en situation de précarité, placées de ce fait dans l'impossibilité de régulariser leurs impayés d'énergie, en leur garantissant le **maintien de la fourniture d'électricité et de gaz**, le temps nécessaire à l'instruction de leur demande d'aide par le Fonds de Solidarité Logement.
- mettre en œuvre des **aides préventives** au paiement des factures d'énergie ainsi que des actions d'observation et des mesures de prévention des impayés d'énergie, afin de **permettre aux bénéficiaires de mieux maîtriser leur usage de l'énergie et le budget correspondant** dès lors qu'elle s'intégrerait dans les mesures d'accompagnement social lié au logement individuelles ou collectives pouvant être prise en charge par le FSL.

### Les actions de préventions communes

Ainsi, parmi la contribution financière de **140 000 € apportée par EDF** en 2016, les partenaires ont souhaité dédier la somme de 30 000 € au financement d'actions préventives, notamment :

- la fourniture de **packs énergie** (kits complets ou en vrac) pour des actions de sensibilisation aux Eco-Gestes, réalisées par le pôle solidarité EDF en coopération avec différents partenaires (bailleurs sociaux, Département, CCAS...),
- des **actions de sensibilisation** aux économies d'énergie sur le territoire (directement financé par EDF) > exemple : Forum à La Flèche, du 21 au 25 novembre pour les groupes scolaires et le grand public
- un **Emploi d'Avenir**, dont le Département sera l'employeur. Ce recrutement permet de développer l'accès à la tarification sociale et d'analyser les demandes d'aides formulées par les CCAS,
- **Des actions de rénovation solidaire** ou **appartement pédagogique** en coopération avec les bailleurs sociaux,
- **des actions de la Plateforme Précarité Énergétique** mise en place avec le CCAS du Mans.

## L'étroite collaboration avec le pôle Solidarité d'EDF pour le traitement des dossiers d'impayés

Les dossiers de demande de prise en charge d'une facture d'énergie sont instruits par les services sociaux en lien étroit avec le service gestionnaire du FSL et le Pôle solidarité d'EDF. Le travailleur social, est en lien avec EDF pour proposer des solutions aux familles pour payer tout ou partie de leurs factures d'énergie ou pour éviter des situations d'impayés à venir et proposer des actions de prévention. EDF a mis en place un « numéro de téléphone solidarité » et le Portail internet d'Accès aux Services Solidarité (PASS) dédié aux travailleurs sociaux pour faciliter les échanges.

## Le Département chef de file du Fonds solidarité pour le Logement

Le Département, au travers de sa politique de solidarité, et en sa qualité de chef de file de l'action sociale, aide et apporte une assistance aux personnes démunies, notamment par la participation à leur insertion sociale et professionnelle ainsi que par son action en faveur du logement. Ainsi, Le Département a notamment la charge de créer un Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) qui a pour objet d'accorder des aides financières sous différentes formes à des personnes en difficultés mais également de prendre en charge des mesures d'accompagnement social lié au logement individuelles ou collectives.

Le Département est ainsi fortement investi dans la lutte contre la précarité énergétique avec notamment la sensibilisation et la formation de ses travailleurs sociaux aux gestes économes afin de prévenir les consommations excessives d'énergie et limiter les dépenses pour les ménages. La collectivité participe également au financement de travaux de rénovation thermique dans les logements, tant dans le parc locatif social que dans le parc privé.

**3 000 dossiers d'impayés d'énergie** sont traités chaque année par le Département en Sarthe dans le cadre du fonds de solidarité logement (FSL).

**350 000 € de dépenses du FSL** chaque année pour aider les ménages en situation d'impayés d'énergie

**1 000 logements financés** par le Département chaque année pour des travaux d'amélioration des performances énergétiques

**800 000 € de dépenses du Département** dans les travaux de rénovation thermique des logements en Sarthe

## EDF, engagée sur le territoire pour lutter contre la précarité énergétique

Depuis plus de 30 ans, EDF travaille aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des acteurs sociaux pour lutter contre la précarité énergétique. Fidèle à ses engagements clients, EDF met en place pour les personnes en difficulté des moyens spécifiques d'aide au paiement, d'accompagnement des ménages et de prévention.

**« Notre engagement aux côtés du Conseil départemental de la Sarthe s'inscrit dans le cadre de notre action territoriale en matière de solidarité vers les familles les plus démunies. Notre objectif est de faire en sorte que l'énergie ne soit pas un facteur aggravant dans une situation de précarité »** indique Alain LE MAISTRE, Directeur EDF Commerce Ouest.

EDF représente le principal contributeur du Fonds Solidarité Logement et l'interlocuteur privilégié des travailleurs sociaux et du personnel en charge de la gestion du Fonds.

**21 000** clients EDF bénéficiaires du Tarif de Première Nécessité (TPN) au 1<sup>er</sup> janvier 2016

**140 000** euros de contribution d'EDF au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) en 2016

**1 200** clients accompagnés dans le cadre des Fonds Solidarité Logement (FSL)

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse

### Contacts presse :

**Département de la Sarthe**

Lucie Desnos

02 43 54 72 99 – 06 85 41 09 48

lucie.desnos@sarthe.fr

**EDF Direction Commerce Ouest**

Marie-Hélène Maisonneuve

02 90 22 11 09

marie-helene.maisonneuve@edf.fr